

INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES



Du sport accessible à tous les résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne

EN QUELQUES MOTS

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne en leur proposant 1h30 d'activités physiques et sportives par semaine dans 7 villes du département.

⇒ Le projet a démarré depuis le 23 octobre 2017.

LES CENTRES IMPLIQUÉS :

- ▶ Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- ▶ Accueils et Hébergements d'Urgence
- ▶ Foyers de Femmes Victimes de Violences
- ▶ Foyers de Jeunes Travailleurs
- ▶ Pensions de Famille
- ▶ Allocation Logement Temporaire

CONTEXTE

La directive nationale d'orientation des Ministères sociaux (Janvier 2018) a réaffirmé l'importance de corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive et la promotion du sport comme facteur de santé et d'inclusion.

A ce titre, le service jeunesse et sport de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne, est à l'initiative du projet, pensé sur la base d'une étroite collaboration entre le mouvement sportif et les travailleurs sociaux. Ainsi, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne est chargé de coordonner une offre d'activités physiques et sportives pour les personnes hébergées par les associations en charge de l'hébergement social dans l'Aisne.

LES PROBLÉMATIQUES DES RÉSIDENTS DES CENTRES

- L'absence de solution d'hébergement durable,
- Des difficultés financières, de formation et d'emploi,
- Un isolement social important,
- Des taux élevés de pathologies, d'addictions et d'états dépressifs,
- Des taux d'inactivité physiques et de sédentarité importants,
- Une pratique d'activités physiques et sportives faible.

3 OBJECTIFS EN CASCADE

1. Objectif pratique

Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique volontaire d'activités physiques et sportives des résidents et des travailleurs sociaux.

2. Objectif collectif

Contribuer à instaurer un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique.

3. Objectifs individuels

Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux et contribuer à l'amélioration de la santé des résidents.

LES 4 ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES D'HÉBERGEMENTS SOCIAUX IMPLIQUÉES



LES ACTIVITÉS SONT :

- ▶ Régulières et gratuites
- ▶ Adaptées
- ▶ Progressives
- ▶ Encadrées et accompagnées
- ▶ Ludiques et volontaires

Chiffres clefs (10/2019)

Séances d'APS réalisées	334
Résidents dans les centres	730
Pratiquants uniques	520
Pratiquants hommes	79%
Pratiquantes femmes	21%
Pratiquants par séance	7
Régularité de la pratique	2 sur 3
Age moyen	35

LE CODE DU SPORT :

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général. » (Article L. 100-1)

UNE PRIORITÉ : LEVER LES FREINS A LA PRATIQUE

Les freins à la pratique d'APS des résidents peuvent être d'ordre économiques, sociaux, psychologiques, physiques et/ou politiques. Pour tenter de lever ses freins, le CDOS-Aisne met en place des APS régulières, gratuites et adaptées, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, entre résidents et accompagnées des éducateurs spécialisés. Cela permet la pratique pour le plaisir comme une fin en soi qui favorise l'émergence d'une instance de socialisation pour les résidents et d'un outil de médiation pour les travailleurs sociaux. Dans ces conditions, la pratique contribue à l'amélioration de l'autonomie, du bien-être physique, mental et social et donc à l'inclusion sociale des résidents.

5 STRUCTURES SPORTIVES IMPLIQUÉES DANS 7 VILLES



DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES VARIÉES

Des sports en espaces naturels :

- Escalade, tir à l'arc, course d'orientation, marche nordique et randonnée

Des sports d'entretien corporel et de raquettes :

- Renforcement musculaire, circuit training, tennis de table et badminton

Des sports collectifs et innovants :

- Kin-Ball, Tchouk-Ball, Poull-Ball, Bum-Ball, Handball, Basket, Volley

Contacts de la coordination du projet :

Benjamin Trouilleux - benjamintrouilleux@franceolympique.org - 03 23 28 60 92
Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne
3, rue William Henry Waddington - BP 44 - 02003 LAON CEDEX

Financements :

